

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR POUR L'ENTRÉE EN 1^{re} GÉNÉRALE

ÉTABLISSEMENT – À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM : CLASSE :

Date de naissance : Sexe :

Représentant légal 1 :

Adresse, tél., mail :

Représentant légal 2 :

Adresse, tél. (si différents) :

Enseignement de spécialité demandé :

Lycée demandé :

Veillez noter qu'une affectation hors secteur peut entraîner des frais de transport à votre charge.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Lycée de secteur (si différent du lycée d'origine) :

MOTIF DE LA DEMANDE (à remplir par la famille)

Les demandes d'affectation hors secteur seront satisfaites **dans la limite de la capacité d'accueil de l'établissement demandé**. Si le nombre de places disponibles ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, les dérogations seront accordées dans l'ordre de priorité suivant :

- 1 élève souffrant d'un handicap reconnu par la CDAPH (*joindre obligatoirement un certificat médical de la CDAPH sous pli confidentiel*) ;
- 2 élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (*joindre un certificat médical sous pli confidentiel*) ;
- 3 élève boursier au mérite ou sur critères sociaux (*joindre la copie de l'avis d'imposition reçu en 2023 sur le revenu 2022 ou établi en 2024 sur le revenu 2023 si disponible à cette date, avec le revenu fiscal de référence*) ;
- 4 élève dont un frère ou une sœur sera encore scolarisé(e) dans l'établissement souhaité à la rentrée 2024 (*joindre un certificat de scolarité 2023-24*) ;
- 5 élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé (*joindre obligatoirement un justificatif d'adresse*) ;
- 6 parcours scolaire particulier (précisez) :
- 7 autre (*joindre tout justificatif jugé utile*).

Les pièces justificatives sont à joindre OBLIGATOIREMENT (en leur absence, la demande ne sera pas examinée).

À : Le :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

La présente fiche est à remettre au chef d'établissement d'origine selon le calendrier qu'il vous aura fixé.

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

- Favorable
- Sans opposition
- Défavorable - Motif :

À : Le :
Signature

DÉCISION DE L'IA-DASEN

- Dérogation accordée
- Dérogation refusée - motif :

À : Le :

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale,

Signature

Les personnes habilitées de l'établissement demandé, des services gestionnaires de l'affectation des directions départementales de l'éducation nationale sont destinataires de ces données.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :

- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims cedex

- par courriel : dod@ac-reims.fr

- ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr, rubrique contact/contacter le délégué à la protection des données.